

Réf: Dossier N° 108265

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « AGILE CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan Abobo plateau Dokui à côté de la grande pharmacie du Dokui, Lot 3, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/05/2022, et enregistrés au CEPICI le 10/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGILE CONSTRUCTION »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire:

Tous travaux de génie civil, bâtiment, BTP, VRD, prestation de services, import-export et divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, Abidjan Abobo plateau Dokui à côté de la grande pharmacie du Dokui, Lot 3, Ilot 1

Dirigeant(s) : M HOUEDANOU COSME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02846 du 20/05/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22089/GTCA/RC/2022 du 20/05/2022

